

CCP1 du TP FPA – Concevoir et préparer la formation

Mis à jour le 10 juillet 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Cœur de métier validé ;

Diplôme de niveau 4 et/ou expérience professionnelle confirmée ;
Maîtrise de la communication écrite et orale ;
Compétences bureautiques et numériques (traitement de texte et navigation Internet) ;
Projet validé par un positionnement : tests et entretien.

CONTACT : Audrey DI LORETO
tél. 03 26 61 20 71

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

-salarié (sur temps de travail ou en CPF de transition)
-individuel payant.

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

175 heures

Durée en entreprise

105 heures

Validation

CCP1 du Titre professionnel TP FPA – de niveau 5 :

- livret d'évaluations passées en cours de formation ;

Validez le CCP1 du Titre professionnel-Formateur professionnel d'Adultes du 18 octobre 2024 au 24 février 2025

Objectifs professionnels

Acquérir les compétences et les connaissances professionnelles nécessaires pour occuper un emploi qualifié de formateur (-trice) professionnel(-le) d'adultes.

Obtenir le Certificat de Compétences Professionnelles 1 (CCP 1) du titre professionnel FPA

Contenu

Les 3 compétences professionnelles du CCP1 :

- élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande ;
- concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité ;
- concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité.

Modalités pédagogiques

- 45% du temps de formation, à distance (sur la plateforme e-learning e-greta) et 55% réalisés en présentiel : apports complémentaires, analyse de pratiques, interventions de professionnels ;
- des périodes obligatoires de formation en milieu professionnel sont intégrées à la formation.

Profil des intervenants

- Muriel Littierre, formatrice académique au GIP FCIP.
- Formateurs du GIP FCIP.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

- méthodes actives ;
- activités de production individuelle ou de groupe ;
- analyse réflexive ;
- mises en situation professionnelle.

Moyens pédagogiques

Plateforme de e-learning <https://moodle.e-greta.fr>

Poste informatique requis, équipé d'une caméra, casque ou haut-parleurs, micro et connexion internet haut débit pour suivre la classe virtuelle.

En présentiel : salle équipée d'ordinateurs connectés à internet et vidéoprojecteur.

Les participants peuvent apporter leur ordinateur personnel (connexion Wi-Fi)

CCP1 du TP FPA – Concevoir et préparer la formation

- présentation devant un jury de certification ;
- validation totale du CCP1 du titre professionnel ;
- attestation d'acquis
- attestation de formation.

En cas d'échec, un rattrapage peut être mis en place afin de valider le CCP1.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées par un jury au vu d'une présentation :

- d'un dossier professionnel ;
- d'un dossier projet ;
- des résultats des évaluations passées en cours de formation ;
- d'une mise en situation professionnelle ;
- présentation orale et questionnement du jury.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

6 minimum - 12 maximum

Entrée et sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code CPF : Eligible au CPF
- Code RNCP : [RNCP37275](#)
- Formacode : 44386
- Code NSF : 333
- Code ROME : K2111

assurée).

Durée

175 heures : 97 heures en présentiel (dont 6 heures en classe virtuelle) + 78 heures en formation à distance. +105 heures en milieu professionnel pour la production des réalisations. Formation répartie sur 4 mois du 18 octobre au 24 février 2025

Délais et modalités d'accès

Début de formation : 18 octobre 2024- Fin de formation : 24 février 2025.
Clôture des inscriptions : 1er octobre 2024.

Financements possibles

- 12 € l'heure de formation en présentiel
- 5 € l'heure de formation à distance
- **Coût total de la formation 1 554 €**

Ce coût peut varier suivant le nombre d'heures déterminé à la suite du positionnement.

Formation éligible au CPF

Financement : nous consulter

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle :

les débouchés sont variés :

- Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant...
- Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation.

Poursuite d'étude : vous pourrez accéder à un diplôme de niveau BAC + 3 avec une licence professionnelle métiers de la GRH : formations, compétences et emplois (Différents parcours sont possibles : ingénierie, conseil et animation de formation).

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par notre référent handicap selon les besoins.

Réseau

- GIP FCIP – CAFOC
- 17, boulevard de la Paix CS 50033
51722 REIMS CEDEX

CCP1 du TP FPA – Concevoir et préparer la formation

- cafoc@ac-reims.fr
- 03 26 61 20 72
- gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00023
- Numéro d'activité : 2151P003751
- Date d'obtention : 11/03/2003